

# DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

PROPOSITION D'ORGANISATION / 2020-2021

---

## Les acteurs

- **Tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>** sont inscrits au dispositif « Devoirs faits ». Les groupes d'élèves seront composés selon les principes retenus en conseil pédagogique.
- **Les parents** sont informés du programme qui contribue à les familiariser avec l'enjeu des devoirs et à les rapprocher de l'école (horaires, intervenants, modalités, outils utilisés, manuels scolaire, etc.) par tous les moyens possibles : réunions, pronote, carnet, affichage, « café des parents », etc.
- **Le CPE, les professeurs et les AED**, dans le cadre de leurs missions, sont associés au dispositif et contribuent à la mise en œuvre des séances.

## Proposition d'organisation

- **Nombre d'heures** : 2 créneaux par semaine d'1 heure pour les classes de 6<sup>ème</sup>

- **Modalités d'organisation** :

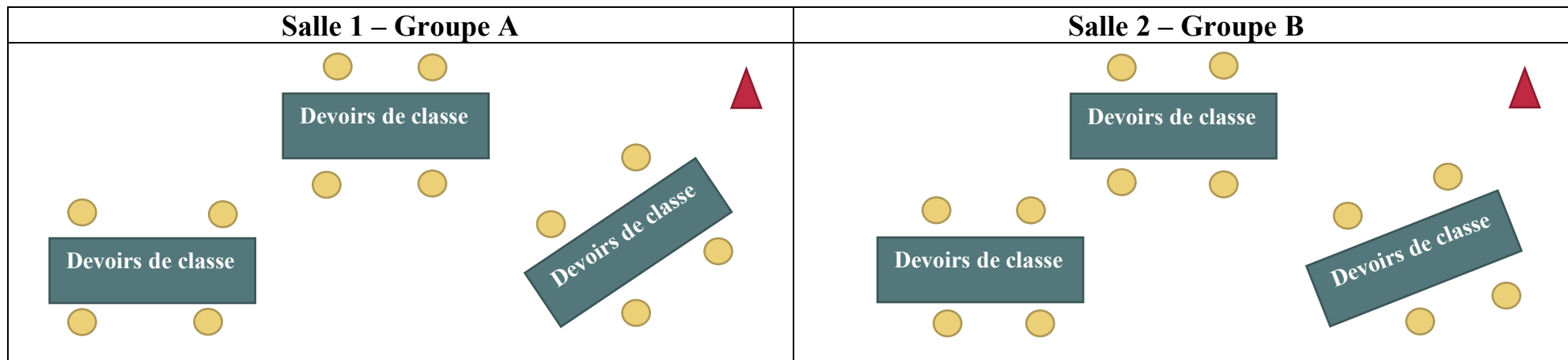
Une classe de 6<sup>ème</sup> est divisée en 2 groupes de 12 élèves ● . Chaque groupe (A et B) est dans une salle avec un encadrant ▲ (professeurs ou AED).

Dans chaque salle, il y a :

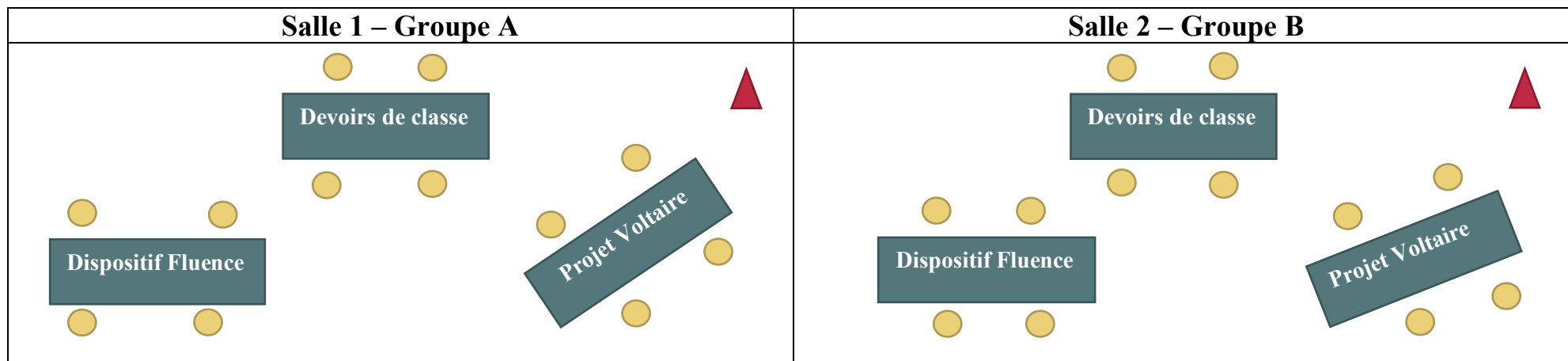
- 2 groupes en autonomie sur des devoirs de pratique visant le renforcement des compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue française. Le dispositif Fluence a pour objectif d'améliorer la capacité à lire avec aisance, rapidement, sans erreurs et avec une intonation adaptée. Et l'inscription à la plateforme du « Projet Voltaire » propose un entraînement en ligne en orthographe et en grammaire.
- 1 groupe accompagné d'un encadrant sur les devoirs de préparation (travail d'anticipation sur les acquisitions, de méthodologie) et/ou de poursuite (exercice de réinvestissement).

Déroulement de la séance :

- Au début de la séance, pendant une demie heure, tous les élèves sont sur les devoirs de classe (préparation/ poursuite).



- L'autre demie heure, l'encadrant répartit les élèves dans les groupes en fonction des besoins. Seul le groupe sur le dispositif Fluence est fixe.



Chaque groupe comporte de sous-groupe en Fluence :

- Groupe A : A1 (jour 1) et A2 (jour 2)
- Groupe B : B1 (jour 1) et B2 (jour 2)

Les groupes seront constitués après les tests du mois de septembre 2020.

### Des temps d'échange entre les intervenants et les enseignants

Sur des temps institutionnels (conseils de classe, conseils pédagogiques, etc.) ou informels (mail académique, pronote), les réunions de concertation se font par niveau de classe avec le coordonnateurs, les enseignants et les AED qui interviennent dans le dispositif. Les points abordés concernent la façon dont les élèves investissent le dispositif, leur assiduité, les consignes accompagnant les devoirs et leurs attendus, les dysfonctionnements, les aspects organisationnels ainsi que les améliorations possibles.

## Besoins matériels et humains

- 1 encadrant par groupe. La coordonnatrice de réseau participera à la formation des élèves au dispositif Fluence pour qu'ils puissent être en autonomie.
- 16 tablettes et 16 casques pour une classe
- L'utilisation de la plateforme du Projet Voltaire nécessite une connexion internet.

## Indicateurs de suivi

- Statuts des intervenants sur les différents niveaux et les diverses plages horaires
- Évolution du nombre d'observations dans les bulletins scolaires pour « devoirs non faits »

## Indicateurs de performance

- Nombre d'élèves ayant suffisamment automatisé le déchiffrage en lecture
- Nombre d'élèves ayant amélioré leurs compétences dans les domaines 1 et 5 (Résultats aux évaluations – production d'écrits, compte-rendu, etc./ Suivi possible sur la plateforme du Projet Voltaire)